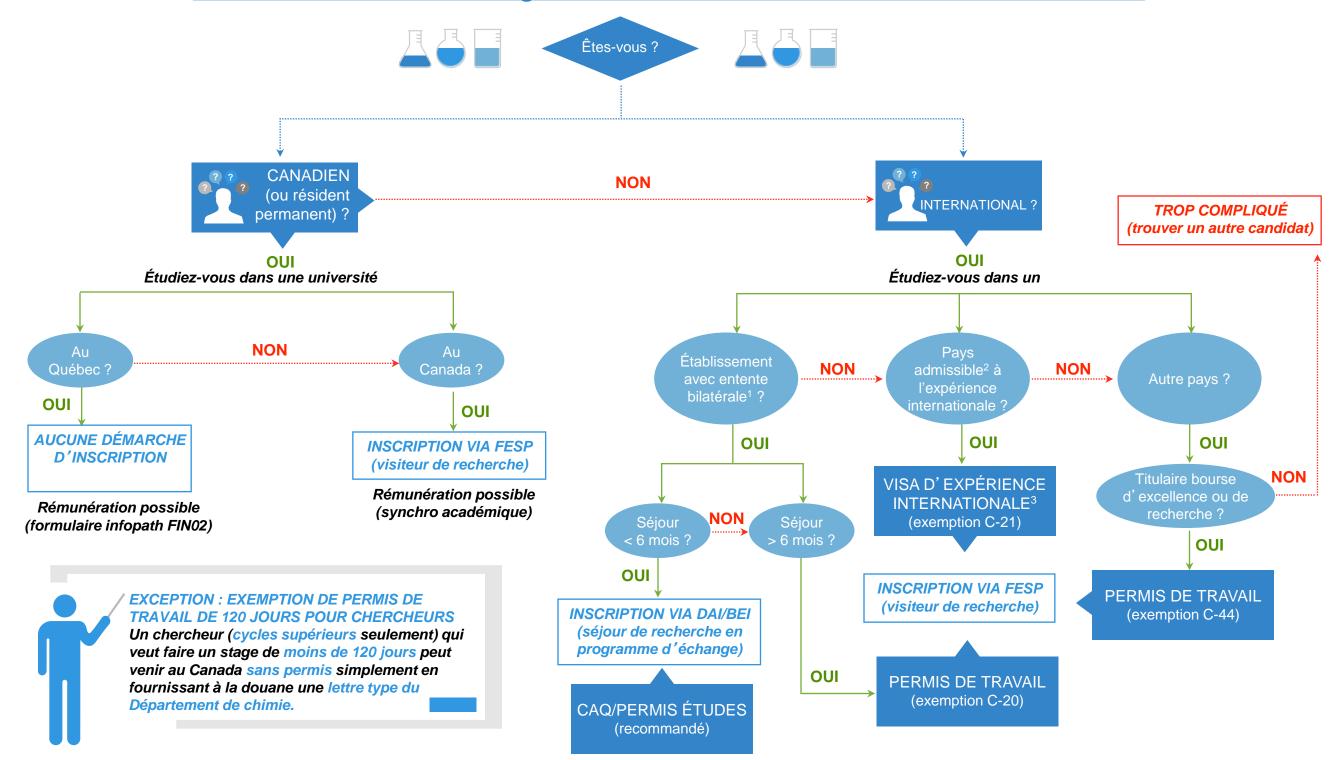
## Comment s'inscrire à un stage de recherche en chimie à l'Université de Montréal?



- 1. Pour la liste des ententes bilatérales avec UdeM, voir <a href="http://international.umontreal.ca/entente/conventions-actives.html">http://international.umontreal.ca/entente/conventions-actives.html</a>
- 2. Pays actuellement admissibles: Allemagne, Australie, Autriche, Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hong Kong, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaqie, Suède, Suisse, Taiwan, Ukraine.
- 3. Attention, dates limites et quotas à surveiller chaque année. Le candidat doit d'abord s'inscrire dans un bassin sur le site du CIC une fois son admissibilité confirmée.

COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC KARINE PLAMONDON (ADJOINTE AU DIRECTEUR) POUR LA GESTION DE TOUT DOSSIER DE STAGE.

## TYPES DE PERMIS

Exemption C-21: si pays admissible, choisir catégorie « stage COOP international ». Voir <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/eic/index.asp">http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/eic/index.asp</a>

Exemption C-20: si entente bilatérale avec UdeM. Voir <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/reciproque.asp">http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/reciproque.asp</a>

Exemption C-44 : si bourse d'exellence d'une université canadienne ou bourse de recherche par un établissement étranger. S'applique aussi aux chercheurs postdoctoraux.

Voir <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/politique.asp#boursiers">http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/avis/politique.asp#boursiers</a>

Exemption de permis de travail : valide pour tous, sauf si le pays d'origine exige un visa de tourisme (ex : Chine, Inde). Rémunération possible si inscrit à la FESP.

Voir http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/outils/temp/travail/chercheur-exemption.asp

## INSCRIPTION VIA DAI/BEI

Durée du stage : jusqu'à 6 mois

<u>Délai d'inscription :</u> minimum 3 mois à l'avance pour poser sa candidature

<u>Avantages</u>: pas de frais d'inscription, possibilité de suivre des cours et des crédits de recherche, étudiant à part entière (accès CEPSUM etc.)

Rémunération : possible si permis de travail

Cycles admissibles: 1e, 2e ou 3e

<u>Lien: http://www.international.umontreal.ca/echange/cap-udem/guide.html</u>

## **INSCRIPTION VIA FESP**

Durée du stage : entre 1 et 12 mois

Délai d'inscription : minimum 3 mois à l'avance car un permis de travail est exigé et il faut s'inscrire à temps à la prochaine session UdeM

Restrictions: frais d'inscription et preuve de couverture d'assurance obligatoires, impossible de s'inscrire à des cours, statut d'étudiant minimal (accès bibliothèque)

<u>Rémunération</u>: possible (synchro académique)

Cycles admissibles : 1e, 2e ou 3e

Lien: http://fesp.umontreal.ca/visiteur-de-recherche/processus-dadmission/